



CONSEIL — 222^e SESSION

PREMIÈRE SÉANCE

(SÉANCE VIRTUELLE, MERCREDI 20 JANVIER 2021, 10 HEURES)

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

SÉANCE PUBLIQUE

Proposition d'ajouter un point supplémentaire « Compétences du HRC »

1. Le Conseil examine la proposition, diffusée par le Président du Conseil dans son courriel du 7 janvier 2021, d'inscrire un point supplémentaire au sujet des compétences du HRC dans le programme des travaux du Conseil et de ses comités pour la 222^e session.
2. Le Conseil examine en premier la question de procédure à l'étude, et conformément à la Règle 24, alinéa a) du *Règlement intérieur du Conseil*, il est convenu d'ajouter le point « Compétences du HRC » en tant que point supplémentaire au programme des travaux du Conseil et de ses comités pour la 222^e session (C-WP/15093).
3. Le Conseil s'intéresse ensuite aux questions de fond à l'étude et :
 - a) note la décision prise par le Comité des ressources humaines à sa réunion du 10 décembre 2020 (voir HR-SD/221/3), selon laquelle les exigences de formation mentionnées dans les avis de vacances de postes aux niveaux D-1 et D-2 devraient associer à la fois une expérience et un diplôme universitaire de premier cycle en lieu et place d'un diplôme universitaire de niveau supérieur ou d'une maîtrise ;
 - b) convient que le processus de recrutement relatif aux avis de vacances des postes D-1 de Directeur régional, APAC (2021/01), et D-1 de Directeur adjoint, Ressources humaines, ADB (2021/02), qui ont été récemment publiés conformément à la décision susmentionnée à l'alinéa a), devrait se poursuivre selon ce principe ;
 - c) convient en outre que le processus de recrutement relatif à des avis de vacance de poste en attente pour le poste D-1 de Directeur régional, EUR/NAT, et le poste D-1 de Sous-Directeur chargé des finances devrait revenir aux exigences de formation qui étaient en vigueur préalablement à la décision du HRC du 10 décembre 2020, sous réserve d'un examen plus approfondi de la question par le Conseil ;

- d) demande au Groupe de travail sur la gouvernance et l'efficacité (WGGE) d'entreprendre aussi, dans le cadre du point inscrit au programme des travaux intitulé « Amélioration de l'efficacité des méthodes de travail du Conseil et de ses organes auxiliaires », un examen des compétences du Comité des ressources humaines.

Questions diverses

Nomination du Secrétaire général

4. Il est noté que les entrevues des candidats qui ont été proposés au poste de Secrétaire général auront lieu le mardi 26 janvier 2021. Il est également noté que le Président a diffusé un document contenant des « procédures de tenue du vote au scrutin secret pendant des séances virtuelles du Conseil », qui s'appliqueront au processus de vote pour le poste de Secrétaire général, dans la mesure où aucune autre solution technologique ne permet d'organiser un scrutin secret de façon virtuelle. À ce propos, le Conseil décide de tenir le premier tour de scrutin dans l'après-midi du mardi 23 février 2021 ; des détails logistiques supplémentaires seront communiqués en temps utile.

— FIN —